



Commission européenne



© Frank Vassen

Réponse de la Commission à l'initiative citoyenne européenne «Sauvons les abeilles et les agriculteurs!»

5 avril 2023
#EUGreenDeal
#EUTakeTheInitiative

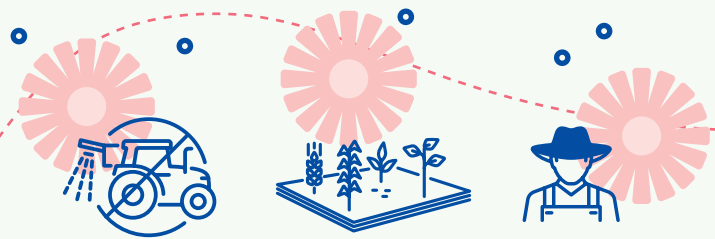


«**Sauvons les abeilles et les agriculteurs:** vers une agriculture respectueuse des abeilles pour un environnement sain»

soutenue par plus d'**un million de citoyens** dans l'ensemble de l'UE



Elle invite la Commission à:



► supprimer progressivement les pesticides de synthèse d'ici à 2035

► restaurer la biodiversité dans les paysages agricoles

► aider les agriculteurs dans la phase de transition vers une agriculture plus durable

Pourquoi c'est important

Les crises du changement climatique, de la pollution et de la perte de biodiversité, qui sont interdépendantes, menacent l'agriculture européenne et la sécurité alimentaire sur le long terme.

Pas de pollinisateurs, pas de vie sur la planète!
La disparition des insectes pollinisateurs déstabiliserait le fonctionnement des écosystèmes.



Dans l'UE, une espèce d'abeilles, de papillons et de syrphes sur trois est en déclin.

80 % des espèces de plantes à fleurs cultivées et sauvages dépendent de la pollinisation animale.



© Getty Images

Réponse de la Commission

- La Commission salue cette initiative, étant donné que le changement climatique et la perte de biodiversité constituent des défis de plus en plus importants pour l'agriculture européenne.
- La priorité est actuellement d'œuvrer à l'**adoption rapide** des propositions législatives faites par la Commission qui sont en cours de négociation par le Parlement européen et le Conseil de l'UE, tout en **maintenant des ambitions élevées**.
- Il est essentiel de les **mettre en œuvre** efficacement et en temps utile parallèlement à la **politique agricole commune (PAC)** dans le cadre du **pacte vert pour l'Europe**.

Depuis le lancement de l'ICE en 2019, la Commission a pris des mesures ambitieuses dans le cadre du pacte vert pour l'Europe afin de lutter contre le déclin des pollinisateurs et de garantir la durabilité des systèmes alimentaires:

Initiative révisée de l'UE sur les pollinisateurs: un nouveau pacte en faveur des pollinisateurs

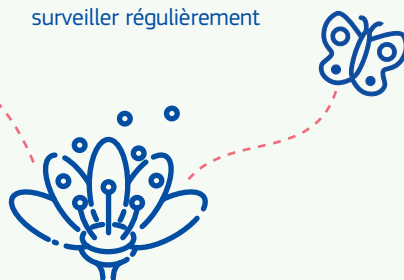
- ✿ 42 actions visant à **lutter contre les causes** du déclin des pollinisateurs, à **améliorer les connaissances** et à **mobiliser tous les acteurs** de la société

Stratégie de l'UE «De la ferme à la table» et stratégie en faveur de la biodiversité

- ✿ 10 % de la surface agricole devraient être classés comme présentant des **particularités topographiques à haute diversité**, par exemple des bandes tampons, des terres en jachère rotationnelle ou permanente, des haies ou des mares, afin de restaurer la biodiversité dans l'agriculture
- ✿ Au moins **25 %** des terres agricoles devraient être consacrées à l'**agriculture biologique**
- ✿ Les **pertes de nutriments** provenant de l'agriculture devraient être **réduites d'au moins 50 % d'ici à 2030**, tout en veillant à éviter toute dégradation de la fertilité des sols

Proposition de loi sur la restauration de la nature

- ✿ Nouveaux **objectifs contraignants** pour la **restauration des écosystèmes agricoles**
- ✿ **Inverser le déclin** des populations de pollinisateurs **d'ici à 2030** et les surveiller régulièrement



Proposition de règlement sur une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable

- ✿ **Réduire de 50 % d'ici à 2030** l'utilisation des pesticides chimiques dans l'agriculture de l'UE **et les risques qui y sont associés**
- ✿ Fonds de la PAC destinés à **indemniser les agriculteurs pendant 5 ans** au cours de la phase de transition

Politique agricole commune 2023-2027:

- ✿ Les fonds de la PAC sont assortis d'un ensemble de **conditions environnementales** couvrant **90 %** de la surface agricole de l'UE
- ✿ **100 milliards d'euros** pour **soutenir les agriculteurs** dans la transition écologique
- ✿ **49,5 millions d'hectares** seront couverts par des **mesures supplémentaires** en faveur de la conservation/restauration de la biodiversité ou de la réduction de l'utilisation des pesticides. Les pratiques agricoles bénéficiant d'un soutien peuvent inclure l'**agriculture biologique**, l'**agroécologie** ou l'**agriculture de précision**

Engagements de l'UE au niveau mondial

- ✿ Dans le **cadre mondial de la biodiversité** adopté en décembre 2022 à Montréal, l'UE et ses États membres se sont engagés à **réduire de moitié le risque global** posé par les **pesticides d'ici à 2030**

